



**Droit et  
changement social**

**UMR 6297 - CNRS  
Nantes Université**

**Séminaire**

**2024-2025**

*UFR Droit*



**Renseignements :**  
<https://dcs.univ-nantes.fr/>

**Jeudi 17 octobre 2024**

UFR Droit – Salle 220 (Bât. B 2<sup>ème</sup> étage)  
+ Zoom

**Géraldine Aïdan,**

docteure en droit public (Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne), chargée de recherche au  
CNRS et directrice adjointe CERSA.

Géraldine Aïdan nous présente son ouvrage

***La vie psychique, objet du droit***

Présentation de l'ouvrage :

Ces dernières décennies, un phénomène juridique et politique d'ampleur a vu le jour : l'immixtion du droit dans la sphère intime des individus.

Cet ouvrage vise à montrer la prise en compte croissante de la dimension psychique des personnes par l'État. L'intérêt porté à l'intériorité ne se limite plus à la volonté et à ses déclinaisons, mais s'ouvre désormais à l'identité, au sexe, à la souffrance, à la filiation psychiques comme au libre épanouissement et au bien-être. Désormais, les préjudices d'anxiété ou les troubles de stress post-traumatiques sont juridiquement reconnus, et les comportements psychiques encadrés au même titre que les comportements physiques. Cette évolution marque l'émergence d'un sujet psychique dans la sphère juridique et invite à repenser les usages du corps dans le droit et la science du droit.

Cet ouvrage déplace le regard vers la dimension intérieure de la personne et s'attache à identifier, décrire et analyser les normes juridiques visant un fait psychique. Comment sont-elles organisées ? Comment évoluent-elles ? À quelles conditions est-il possible de connaître concrètement un fait par nature non directement observable ? Quels procédés et nouvelles sciences les acteurs du droit mobilisent-ils pour s'en emparer ? Dans quelle mesure l'encadrement juridique des psychismes individuels est-il devenu un enjeu majeur de nos politiques publiques ?

L'introduction de la psyché dans le droit d'États démocratiques constitue une nouvelle étape décisive de la modernité et la psychépolitique un nouveau versant de la biopolitique contemporaine.

**Discussion :**

Laure Buquet, Doctorante en histoire du droit  
Sonia Desmoulin, Directrice de recherche au CNRS